



## Synthèse du CSAL du 16 décembre 2025

### Réponse de la Direction à la déclaration préalable de la CFDT VNF :

La DT n'a pas été en mesure de produire une note synthétique présentant les points clés du RSU 2024 en raison d'une charge de travail particulièrement importante liée aux différentes phases de réorganisation. Une synthèse a toutefois été élaborée et pourra être transmise aux représentants du personnel.

Conformément à l'engagement pris par la direction générale, une présentation des organigrammes en CSAL sera organisée, probablement au cours du premier trimestre.

L'exercice d'ajustement des effectifs constitue un processus permanent et particulièrement complexe. Il sera vraisemblablement nécessaire de valider une nouvelle trajectoire de poursuite de la réduction de nos effectifs.

Il nous appartient, dans ce contexte, de concilier le maintien d'un niveau de service satisfaisant avec les contraintes qui s'imposent à nous en matière de ressources humaines.

Nous sommes pleinement conscients que les niveaux de service antérieurs ne sont plus compatibles avec les moyens humains actuels. Néanmoins, nous savons qu'il est possible de proposer un niveau de service performant sous certaines conditions, et nous devons poursuivre collectivement la construction de notre feuille de route.

Nous savons également pouvoir compter sur l'engagement des personnels pour y parvenir. Nous partageons avec les représentants du personnel les points de vigilance.

La **CFDT VNF** a demandé la présentation du bilan mobilité 2025 et l'état d'avancement du travail sur les compétences critiques.

La direction propose une présentation du bilan mobilité 2025 au 1<sup>er</sup> semestre 2026

Une synthèse du recensement des compétences critiques au sein des DT a été réalisée et pourra être communiquée aux représentants du personnel. Ce travail n'a pas mis en évidence de compétences critiques pour lesquelles aucune mesure n'aurait été engagée.

---

### Mise en veille énergétique des bâtiments de la DT à l'occasion des fêtes de fin d'année (consultation)

Compte tenu des économies générées et au vu de l'augmentation des factures liées à la consommation des fluides, la DT propose de renouveler la mise en veille énergétique des bâtiments concernés pour la période **du 19 décembre 2025 soir au 5 janvier 2026 matin**. Elle propose d'acter le principe d'une reconduction annuelle durant les périodes de fin d'année.

#### Sites concernés :

- ST<sup>1</sup> D/S : Waziers (bâtiment du siège de l'UTI)
- ST F/L : Site de St Omer (siège UTI) et de Dunkerque (antenne de Dunkerque et SDVE)

---

<sup>1</sup> Service territorial



- ST ESQ : site de Selles (bâtiment administratif)
- SEMEH<sup>2</sup> : DON/BTF + la petite maison de Férin
- Lille : rue du Plat et ONIX

Bilan des économies réalisées l'année dernière :

- 12897 kWh
- 60 % des économies sont générées par le bâtiment de la rue du plat.
- L'économie globale représente la consommation annuelle d'un foyer de 4/5 personnes.

Les personnels qui ne sont pas en congé durant cette période sont en position de télétravail, en s'inscrivant dans le cadre des accords relatifs au télétravail au sein de VNF pour les personnels de droit public ou de droit privé (en particulier cas du télétravail ponctuel).

Comme chaque année, la **CFDT VNF** a demandé que puissent être identifiées les situations particulières susceptibles de poser difficulté.

VOTE **CFDT VNF** : Favorable.

**Jours de fermeture 2026 (consultation)**

Il est proposé de fermer la DTNPDC aux dates ci-après :

- **vendredi 2 janvier 2026**
- **vendredi 15 mai 2026**
- **lundi 13 juillet 2026**

Cela concerne tous les personnels de bureau, d'entretien et de maintenance.

Un jour de RTT, congé annuel, récupération ou un jour épargné sur le compte épargne temps pourra être utilisé pour cette absence.

La DT propose d'acter le principe de la reconduction annuelle et de la fermeture des sites de la DTNPDC pour les jours de ponts identifiés dans des périodes de vacances scolaires ou par des fermetures d'écoles.

La **CFDT VNF** regrette le manque d'anticipation, notamment pour le 2 janvier.

La direction a proposé d'informer les personnels à compter de l'année prochaine dès le mois de septembre. Le fait d'acter le principe de la reconduction annuelle du dispositif permettra d'anticiper.

VOTE **CFDT VNF** : Favorable

**Rapport Social Unique (RSU) 2024 (consultation)**

Quelques données :

- Baisse des effectifs (406 contre 414 en 2023)
- Augmentation du recrutement des CDD (19 contre 14 en 2023) pour motifs de remplacement, vacance temporaire, et accroissement d'activités

---

<sup>2</sup> Service Exploitation Maintenance Environnement et Hydraulique



- Aucun passage de CDD en CDI en 2024 (contre 5 en 2023)
- Baisse du nombre d'heures écrêtées (2624,54 contre 3390,24 en 2023)
- Forte baisse du nombre de postes publiés (39 contre 117 en 2023), 20 postes sans aucune candidature (contre 109 en 2023) et 12 postes pourvus en 2024 (contre 47 en 2023)
- Promotions : 31 agents promus pour 341 agents promouvables soit un taux de 9,09 % (contre 6,74 % en 2023)
- 144 personnels sont âgés de 55 ans ou plus soit environ 30,5 % de l'ensemble de la DT

Vote **CFDT VNF** : Favorable (malgré l'absence de données pour certaines rubriques).

### **Bilan 2025 des exercices de prime (information)**

Le bilan des primes (CIA, CA et revalorisation CDI droit public, CA PEVNF, primes de rendement et complément annuel OPA) est présenté en séance.

### **Présentation du calendrier social 2026 de la DTNPDC (information)**

#### CSAL 2026 :

- 12 février
- 02 juin
- 06 octobre
- 15 décembre

#### CSSCTL 2026 :

- 24 mars
- 23 juin
- 03 décembre